

الإسلام لله
الامتداد

Sais-tu comment J'ai exalté ta renommée ?

Par l'Imâm Al Qâdî 'Iyâd Ibn Mûsâ Al Mâlikî



Abû Sa'îd Al Khudrî -*qu'Allâh l'agrée*- a rapporté que le Messager d'Allâh -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a dit : « **Jibrîl -'aleyhi sallam- est venu me voir et m'a transmis ceci [de la part d'Allâh] : « Sais-tu comment J'ai exalté ta renommée ? »** »

J'ai alors dit : « Allâh et Son Messager le savent mieux que quiconque. »

Il m'a ensuite dit : « Lorsqu'on Me mentionne, on te mentionne avec Moi. » » [Rapporté Ibn Jarîr At-Tabarî et Ibn Abî Hâtim]

Selon 'Attâ' -*qu'Allâh lui fasse Miséricorde*-, cela signifie : « **J'ai institué la plénitude de la foi dans ta mention en ma compagnie et J'ai fais de toi une mention qui relève de Ma mention.** »

Ja'far Ibn Muḥammad Aṣ Ṣâdiq -*qu'Allâh lui fasse Miséricorde*- expliqua ceci comme suit : « **Chaque fois qu'un être humain te mentionne par le Message, il Me mentionne par Ma Seigneurie.** »

Pour d'autres savants, le sens de ce ḥadîth fait écho à l'intercession.

Ainsi, parmi les aspects de cette mention en commun, il y a le fait qu'Allâh (qu'Il soit exalté) a lié la propre obéissance qu'on Lui voue à celle du Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*-, et la mention de Son propre Nom à celui du Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*-. Et en effet, Allâh dit :

« **Obéissez à Allâh et (wa) au Prophète** »

[Sourate 3, verset 32],

« **Croyez à Allâh et (wa) à Son Messager** »

[Sourate 57, verset 7].

C'est ainsi qu'Il a établi un lien entre Lui et Son Prophète grâce à la particule de liaison « wa ». Et ce genre de locution n'est permis que pour le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*-.

En effet, notre maître, le *muhaddith* Abû 'Alî Al Ḥusayn Ibn Muḥammad Al Jayyanî nous a rapporté cette parole du Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- d'après une chaîne de

<http://bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/>

transmission remontant jusqu'à Hudhayfah Ibn Al Yamân -*qu'Allâh l'agrée*- qui dit : « **Que personne parmi vous ne dise : « Telle est la volonté d'Allâh et la volonté d'untel », mais qu'il dise : « Telle est la volonté d'Allâh. Ensuite telle est la volonté d'untel ».** ».

Source : Kitâb-u Shiffâ'.